

PROJET PEDAGOGIQUE DU COLLEGE SAINT VINCENT – SAINT FRANÇOIS

Pour atteindre les objectifs de son Projet éducatif, le Pouvoir Organisateur du Collège Saint Vincent – Saint François propose un projet pédagogique dont les lignes directrices sont les suivantes :

1. Les techniques et les savoirs transmis seront régulièrement actualisés, ce qui suppose, entre autres, une **FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS**, des échanges professionnels effectifs entre eux, la prise en compte des réalités culturelles, sociales, économiques et professionnelles contemporaines.
2. Les technologies nouvelles, la pratique de stages, les visites hors de l'école, etc... seront au service d'une **FORMATION APPROPRIÉE** aux besoins divers des élèves.
3. Les **METHODES** qui favorisent l'autonomie des élèves, le développement de leur curiosité et leur capacité d'apprendre par eux-mêmes seront privilégiées. Aussi, une place centrale sera faite au questionnement, au dialogue, à la confrontation des points de vue, à l'analyse et à la synthèse, à la résolution de problèmes concrets, aux travaux de recherche, aux enquêtes, à l'interdisciplinaire, etc.
4. Les enseignants auront le souci de doter chaque élève des compétences et des savoirs nécessaires à l'élaboration et à la poursuite de son projet personnel, exigeant de chacun son maximum d'excellence. Ils favorisent l'**EGALITE DES CHANCES** en assurant à chacun l'attention et les moyens à la mesure de ses besoins.
5. Le **TRAVAIL EN EQUIPE**, où une réussite personnelle partagée transcende rivalité et concurrence, sera pratiqué tant par les professeurs que par les élèves, en vue de favoriser l'esprit d'équipe, de collaboration, de solidarité, de saine émulation.
6. La vie en commun, le respect réciproque, le refus de toute violence et une progressive intériorisation de la loi seront favorisés par un **REGLEMENT** clair et cohérent, connu de tous, partagé et respecté par tous, élèves, enseignants, éducateurs et parents, en vue de l'apprentissage de la **CITOYENNETE RESPONSABLE**.
7. L'implantation Saint-François passe en organisation **P90** : les périodes de cours passent de 50 à 90 minutes. Cette organisation présente de multiples avantages dont principalement que les élèves auront maximum 4 cours par jours, avec un réel bénéfice cognitif. Les remédiations sont internalisées aux cours, les professeurs et les élèves ont plus de temps pour les interrogations, Clairement, les périodes de cours sont repensées et alternent des moments d'apprentissages théoriques, pratiques, des remédiations, des interrogations.



Enfin, cela permet au Collège d'organiser une plage P90 par semaine consacrée à l'organisation d'ateliers (activités culturelles, scientifiques, ludiques, artistiques, sportives, culinaires, etc.).

Les menus d'activités variées sont élaborés. Les ateliers s'étendent sur 3 périodes, de début novembre à fin avril. Les élèves ont l'occasion de participer à 3 ateliers par ans, de types différents.

En début d'année, la 1ère période d'atelier est remplacée par de la remise à niveau obligatoire pour les élèves qui en ont besoin (décision des conseils de classe de juin de l'année précédente, en fonction des résultats des élèves), et des cours de français pour les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue d'apprentissage. Pour les autres élèves, nous organisons des activités liées à l'orientation, la citoyenneté, la santé, mais aussi ludiques ou sportifs.

Lors de la dernière période, les ateliers sont remplacés par des cours de remédiation et de préparation aux examens, ainsi que des aides à l'orientation pour les élèves.

Novembre 2025

